

Qu'est-ce que le DUEL ?

Le **DUEL – Diagnostic pour un Usage Econome du Logement** - est une action financée par le Conseil départemental de la Loire et EDF dans le cadre du FSL.

Il vise à effectuer **un état des lieux de la dépense énergétique** d'un ménage (électricité, chauffage et eau) et d'apporter **des conseils** et préconisations susceptibles de faire diminuer ses factures.

L'ALEC42 - Agence Locale de l'Energie et du Climat du département de la Loire – assure l'animation de ce dispositif.

Qui peut bénéficier du DUEL ?

Tout ménage ligérien, propriétaire ou locataire,

dont les factures d'eau ou d'énergie semblent anormalement élevées,
et/ou en situation d'impayé d'énergie ou d'eau,
et/ou en situation de précarité énergétique.

Quelles sont les conditions ?

- 1- Le ménage doit être éligible aux critères du PLALHPD (**RUC < 1 100 €**)
- 2- Il doit être **client EDF** – financeur de cette opération.
- 3- le ménage doit être **volontaire** et se sentir concerné par les économies d'énergie et d'eau.

En cas d'intervention dans le parc locatif privé ou public, il sera proposé aux ménages concernés en lien avec le travailleur social **d'informer le bailleur de la démarche et de lui communiquer éventuellement les résultats techniques.**

Comment faire une demande de DUEL ?

Les ménages pouvant être intéressés par un **DUEL** peuvent être repérés par **les instances techniques du PLALHPD (FSL, CLT, LHI ...)** ou orientés à la demande du travailleur social.

Les services sociaux qui souhaiteraient recourir à ce dispositif devront directement s'adresser à l'ALEC42 par l'intermédiaire de la **fiche de saisine** téléchargeable sur le site du PDALD :

www.pdald42.fr

Comment se déroule la réalisation du DUEL ?

La réalisation du DUEL se compose de 5 étapes :

- 1- Réception et analyse de la **fiche de saisine** par l'ALEC42.
- 2- **Prise de contact** avec le ménage et le travailleur social pour convenir d'un RDV.
En fonction des problématiques identifiées, le DUEL sera réalisé par un ambassadeur de l'Energie de l'**ALEC42** ou de **FACE-Loire**.
- 3- Réalisation de la **visite** DUEL à domicile (environ 1h30)
- 4- Envoi du **rapport** de synthèse au ménage et au travailleur social.
Ce rapport comprendra une partie sur l'analyse de la situation et une partie sur des préconisations incluant une estimation financière du montant des économies pouvant être réalisées.
- 5- **Bilan** après un an
Six mois à un an après la visite, l'ambassadeur de l'Energie reprendra contact avec le ménage pour évaluer les économies réalisées.

Contact :

ALEC42

9 rue Emile Combes – 42000 SAINT ETIENNE

04 77 42 65 10 – www.alec42@alec42.org

Nicolas PICHOT – nicolas.pichot@infoenergie-loire.org